FICHE TECHNIQUE – AMÉNAGEMENT D’UN APPARTEMENT ACCESSIBLE ET ÉVOLUTIF

Objectif

Concevoir un appartement fonctionnel, confortable et facilement adaptable pour les personnes en fauteuil roulant, les personnes âgées ou toute personne ayant des besoins de mobilité spécifiques, sans nécessiter un coût financier important.

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX D’AMÉNAGEMENT

- Favoriser des espaces ouverts et une circulation fluide.
- Éviter les meubles encombrants.
- Prévoir des zones de passage larges.
- Limiter les obstacles au sol.
- Utiliser du mobilier simple, mobile et fonctionnel.
- Concevoir un logement évolutif pouvant être adapté facilement dans le temps.

Surface minimale recommandée

- Appartement type T2 : environ 35 m² minimum.

Largeurs recommandées

- Porte d’entrée : minimum 90 cm.
- Portes intérieures : minimum 80 cm.
- Espaces de circulation : minimum 90 cm.

2. ENTRÉE ET ESPACE D’ACCUEIL

Recommandations

- Prévoir une entrée dégagée permettant la circulation d’un fauteuil roulant.
- Installer une porte d’entrée large et facile à ouvrir.
- Prévoir un espace de rangement accessible pour :
- fauteuil roulant,
- aides à la mobilité,
- chaussures,
- manteaux.

Conseils pratiques

- Installer des patères à différentes hauteurs.
- Privilégier des rangements ouverts ou coulissants.

- Éviter les tapis épais et les seuils.

3. CUISINE

Organisation recommandée

- Aligner le frigo, le four, la machine à laver et le lavabo le long du mur pour faciliter les déplacements.
- Installer le lave-vaisselle sur un côté pour conserver un espace central dégagé.
- Prévoir un plan de travail simple et accessible.

Mobilier conseillé

- Meubles bas.
- Tiroirs coulissants.
- Rangements faciles d’accès.
- Table centrale avec espace de circulation autour.

Recommandations d’usage

- Éviter les meubles hauts difficiles d’accès.
- Favoriser des équipements simples d’utilisation.
- Laisser suffisamment d’espace pour tourner avec un fauteuil.

4. SALON

Aménagement conseillé

- Utiliser un canapé droit sans angle afin de faciliter la circulation.
- Prévoir une petite table légère et mobile.
- Remplacer le meuble télévision par un rétroprojecteur afin de gagner de l’espace.

Objectifs

- Créer un espace épuré.
- Limiter l’encombrement.
- Favoriser le confort et l’autonomie.

Conseils pratiques

- Utiliser des meubles facilement déplaçables.
- Prévoir des prises accessibles.
- Garder des espaces de circulation larges.

5. CHAMBRE

Organisation recommandée

- Créer une séparation avec une cloison afin de transformer le studio en T2.
- Installer un lit avec rangements intégrés.
- Limiter les meubles inutiles comme les tables de nuit encombrantes.

Recommandations

- Prévoir un accès facile autour du lit.
- Favoriser des placards avec portes coulissantes.
- Garder une circulation simple et fluide.

Objectifs

- Optimiser l’espace.
- Réduire les déplacements inutiles.
- Faciliter l’autonomie quotidienne.

6. SALLE DE BAIN

Configuration idéale

- Douche à l’italienne.
- Lavabo situé à proximité immédiate de la douche.
- Toilettes accessibles avec espace de transfert.

Équipements recommandés

- Barres d’appui.
- Sol antidérapant.
- Mitigeurs faciles d’utilisation.
- Rangements accessibles.

Conseils pratiques

- Éviter les baignoires.
- Supprimer les seuils.
- Prévoir un espace suffisant pour les déplacements.

7. APPARTEMENT À L'ÉTAGE

Principes d'aménagement

• Reprendre le même fonctionnement que le rez-de-chaussée :
• espaces ouverts,
• mobilier simple,
• circulation fluide,
• aménagement épuré.

Équipement indispensable

• Installer un ascenseur adapté afin de permettre un accès simple et sécurisé.

8. BONNES PRATIQUES À RETENIR

• Un logement accessible ne nécessite pas forcément de grands travaux.
• La simplicité d'aménagement est souvent plus efficace qu'un mobilier complexe.
• Un appartement bien pensé améliore :
• le confort,
• l'autonomie,
• la sécurité,
• la qualité de vie.

9. ESTIMATION DES COÛTS ET AIDES FINANCIÈRES

Estimation approximative des aménagements

Poste d'aménagement	Fourchette de prix estimative
Portes larges et circulation adaptée	800 € à 2 500 €
Cuisine simple et fonctionnelle	4 000 € à 8 000 €
Salle de bain avec douche à l'italienne adaptée	5 000 € à 12 000 €
Cloison pour créer une chambre	500 € à 2 000 €
Mobilier optimisé et rangements intégrés	2 000 € à 5 000 €
Équipements d'accessibilité simples	500 € à 2 000 €
Domotique basique	500 € à 3 000 €

Coût total estimatif

- Version simple et fonctionnelle : environ 15 000 € à 25 000 €.
- Version plus moderne et confortable : environ 25 000 € à 45 000 €.

Aides financières possibles

Certaines aides peuvent réduire fortement le coût des travaux d'adaptation.

MDPH – Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

La MDPH peut participer au financement de plusieurs aménagements liés à l'accessibilité du logement :

- salle de bain adaptée,
- élargissement des portes,
- suppression des seuils,
- équipements favorisant l'autonomie,
- aides techniques,
- certains travaux d'accessibilité.

Autres aides possibles

- ANAH (Agence nationale de l'habitat),
- aides des collectivités locales,
- caisses de retraite,
- crédit d'impôt selon les situations,
- aides des bailleurs sociaux.

Estimation du reste à charge

Selon le niveau de prise en charge et les revenus du bénéficiaire :

- Les aides peuvent couvrir environ 30 % à 80 % des travaux liés à l'accessibilité.
- Pour un projet estimé à 20 000 € :
- prise en charge possible : environ 8 000 € à 15 000 €,
- reste à charge estimé : environ 5 000 € à 12 000 €.

Le montant exact dépend :

- du dossier MDPH,
- du niveau de handicap,
- des revenus,
- du type de logement,
- des aides locales disponibles.

Conclusion

Concevoir un appartement accessible et évolutif consiste avant tout à réfléchir à des espaces pratiques, fluides et confortables. Avec des aménagements simples, du mobilier adapté et une bonne organisation des pièces, il est possible de créer un logement agréable à vivre pour tous, sans engager des coûts financiers importants.